



État de situation

Précarité des conditions de logement et itinérance
dans les quartiers du Sud-Ouest et Verdun
Octobre 2015

Membres du comité de travail

- Action-Gardien, table de concertation de Pointe-Saint-Charles
- Arrondissement Le Sud-Ouest
- Arrondissement de Verdun
- Auberge communautaire du Sud-Ouest
- CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé
- Concertation en développement social de Verdun (CDSV)
- Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul
- Maison Benoit Labre
- Prévention Sud-Ouest
- Regroupement Information Logement (RIL) – Comité Logement de Pointe-Saint-Charles
- Solidarité Saint-Henri
- Service de Police de la Ville de Montréal
- Travail de rue action communautaire (TRAC)

Recherche

Laurence Olivier

Rédaction

Laurence Olivier avec la collaboration de Marie-Michèle Mondor

Comité d'analyse

Karine Projean, Dave Blondeau, Valérie Fortier, Viviana Riwilis, Jean-Maxime Archambault et Guy Lacroix

Révision linguistique

Assia Kada et Guy Lacroix

Mise en page

Shannon Franssen et Viviana Riwilis

Photos

Marc-André Gauthier

État de situation Précarité des conditions de logement et itinérance dans les quartiers du Sud-Ouest et Verdun

Introduction 3

Portrait des quartiers 5

Les grands constats 7

Populations 23

Demandes et trous de services 27
Conclusion



Introduction

Les acteurs du Sud-Ouest et de Verdun notent une augmentation du nombre de personnes vivant en situation précaire ou d'itinérance dans nos quartiers au cours des dernières années. À l'automne 2014, les partenaires du quartier Saint-Henri se rencontrent pour discuter de ces questions. Des constats sont partagés : les conditions de logement sont de plus en plus précaires et la tolérance face à une itinérance visible diminue en lien avec la gentrification du quartier. L'arrondissement de Verdun et les autres quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest vivent des situations similaires et interreliées.

D'une part, il semble essentiel d'élargir la réflexion à l'ensemble du territoire des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun. D'autre part, les acteurs lient intimement l'itinérance vécue dans nos quartiers au contexte du logement. La ligne est souvent très mince entre précarité et itinérance. Les personnes en situation d'habitat précaire peuvent vivre dans des logements insalubres ou surpeuplés, consacrer la quasi-totalité de leurs revenus pour se loger ou plutôt séjourner chez des proches.

Dès janvier 2015, il est décidé de former un comité de travail composé d'acteurs des deux arrondissements et de traiter ensemble les questions des conditions de logement et de l'itinérance.

Le comité de travail a pour mandat de faire un état de situation, de consolider et de développer des moyens d'action collectifs. Nous nous entendons sur une démarche en trois étapes qui culminera avec la tenue d'un Forum à l'automne 2015 :

1. Réalisation d'un état de situation;
2. Identification des besoins et des ressources manquantes;
3. Identification des pistes d'action.

Le Forum du 22 octobre 2015 est l'occasion d'identifier les pistes d'actions prioritaires à mettre en place à partir des constats qui ressortent de l'état de situation. Le Forum ne représente pas la fin de la démarche. Il vise plutôt à créer un espace d'échange et de réflexion qui mène les acteurs du quartier à déployer par la suite des actions collectives en réponse aux besoins exprimés par les populations concernées.

Méthodologie

Une chargée de projet est embauchée pour soutenir le comité de travail dans la réalisation de l'état de situation. La recherche menée est exploratoire et qualitative. Elle vise à faire ressortir des constats partagés par les acteurs du milieu, à soulever des enjeux peu documentés et à générer des pistes de solutions concrètes pour les intervenants.

De février à août 2015, des entrevues sont menées auprès de 30 organismes du milieu communautaire et institutionnel ainsi qu'auprès de 26 personnes en situation d'habitat précaire ou d'itinérance qui vivent ou fréquentent nos quartiers. Un court questionnaire a permis de diriger minimalement les entretiens, tout en assurant une place importante aux répondants. Le questionnaire et la liste des organisations interviewées sont présentés en annexe. Il est à noter que le questionnaire a pu être légèrement modifié en lien avec la nature des groupes interviewés.

La collecte de données est enrichie par une rencontre de travail nommée Forum phase 1. Celle-ci s'est tenu le 28 mai 2015 et a réuni 47 personnes des milieux communautaire, institutionnel et des personnes en situation d'habitat précaire ou d'itinérance. Le Forum phase 1 a permis d'approfondir les données recueillies et d'identifier les besoins ainsi que les ressources manquantes. Il a également favorisé l'amorce d'une réflexion sur certains enjeux soulevés lors des entrevues. Enfin, une brève analyse documentaire a été réalisée afin de situer la démarche dans son contexte et à l'intérieur des caractéristiques du territoire.



La recherche menée est une étude qualitative qui vise à faire état des perceptions des acteurs du milieu. Ainsi, contrairement à l'activité de dénombrement menée par la Ville de Montréal en mars 2015, la recherche n'a pas comme objectif de quantifier le nombre d'itinérants et/ou de définir de manière précise les caractéristiques de cette population. Cet état de situation a plutôt comme objectif de définir les enjeux et les défis tel que vécus par les personnes en situation d'habitat précaire et d'itinérance qui fréquentent ou qui vivent dans nos quartiers, mais aussi par les intervenants qui les côtoient quotidiennement.

La recherche possède bien sûr ses limites. Le temps a restreint le nombre de personnes rencontrées. Malgré les efforts de la chargée de projet et du comité de travail, certains groupes n'ont pu être rencontrés et certaines populations peuvent être sous-représentées. De plus, les limites du territoire ne sont pas étanches. Les personnes en situation d'habitat précaire et d'itinérance se déplacent d'un quartier à l'autre. Ainsi, certains intervenants rencontrés desservent des personnes qui résident ou fréquentent d'autres quartiers, alors qu'à l'opposé, des résidents peuvent aller chercher des services à l'extérieur de nos quartiers.

Cet état de situation se veut un point de départ pour une discussion sur les enjeux liés à la précarité des conditions de logement et l'itinérance dans Le Sud-Ouest et Verdun. Les acteurs du milieu sont invités à bonifier ce portrait de la situation et à y ajouter leur couleur.

Structure de l'état de situation

Les résultats de la collecte de données sont exposés dans le présent document. Dans un premier temps, un bref portrait sociodémographique des cinq quartiers du Sud-Ouest et Verdun est présenté. Par la suite, les grands constats qui sont ressortis de la collecte de données sont exposés. Ces constats sont le reflet des observations, des préoccupations nommées par les participants aux entrevues et au Forum phase 1. Les deux premiers constats concernent l'augmentation et le changement du visage de la population en situation d'habitat précaire et d'itinérance des quartiers à l'étude. Les impacts de la gentrification des quartiers sont aussi présentés en deux parties : la question du logement et celle du partage de l'espace public. L'enjeu du déplacement et du déracinement est ensuite abordé. Enfin, la dernière section présente les défis d'accès aux services en neuf points. Les encadrés font état des pistes de solution qui ont été proposées par des participants lors de la collecte de données à l'échelle locale. À la suite des constats, les enjeux qui ont trait à des populations spécifiques sont présentés brièvement : femmes, santé mentale et dépendance, population immigrante, citoyens des Premières Nations et Inuits, jeunes et aînés.

Portrait des quartiers

du Sud-Ouest et Verdun

Le territoire qui fait l'objet de cette étude¹ est composé de cinq quartiers distincts : Pointe Saint-Charles, Petite-Bourgogne (incluant Griffintown), Saint-Henri, Ville-Émard/Côte-Saint-Paul et Verdun. Le portrait sociodémographique de la population est très différent d'un quartier à un autre. Ainsi, les moyennes peuvent parfois cacher de grandes disparités à l'intérieur d'un même quartier. Cette section présente donc des constats généraux qui peuvent occulter certaines nuances. Les données présentées ici sont tirées des dernières données de recensement de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011.



Au total 142 995 personnes vivent dans les cinq quartiers du Sud-Ouest et Verdun en 2011, soit une augmentation de 2,4 % depuis 2006. Cette augmentation s'explique par la construction de condominiums principalement dans les quartiers de Griffintown, Île-des-Sœurs et Saint-Henri. Plus du cinquième (22,3 %) de la population vit seul en 2011. Le nombre de personnes vivant seules a augmenté de façon importante ces dernières années : de 12 % depuis 2006 et de 22 % depuis 2001.

Le territoire compte une grande proportion de familles monoparentales : c'est le cas de 41,1 % des familles avec enfants. On note une grande proportion d'enfants de moins de 6 ans (27,8 % comparativement à 24,2 % pour l'Île-de-Montréal). Par contre, le vieillissement de la population n'est pas aussi marqué qu'ailleurs à Montréal et au Québec.

Les immigrants représentent 23,8 % de la population et se retrouvent particulièrement à l'Île-des-Sœurs, Griffintown et Petite-Bourgogne. Une forte proportion des immigrants sont arrivés au Canada au cours des dix dernières années. Les principaux pays d'origine sont la Chine, la France et le Bangladesh.

La proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (20,5 %) est plus élevée qu'à Montréal, mais c'est aussi le cas pour la proportion de diplômés universitaires (36,8%). Des populations ayant un profil très varié se côtoient dans plusieurs quartiers et principalement dans la Petite-Bourgogne et Saint-Henri. Par ailleurs, le taux d'emploi est un peu plus élevé que celui de Montréal (58,2 % contre 57,1 %), et augmente plus rapidement (6,2 % entre 2006 et 2011).

Le revenu moyen demeure inférieur à celui de Montréal pour la plupart des populations, à l'exception des personnes qui

vivent seules. Le grand nombre de personnes qui vivent seules sur le territoire influence donc le calcul du revenu moyen total. Ainsi, le revenu total moyen avant impôt est légèrement plus élevé que celui de Montréal avec 38 912 \$ par année. On constate une répartition très inégale des revenus dans le territoire. Après avoir payé les impôts, plus du quart des résidents (28,4 %) vivent avec un faible revenu.

La majorité (64,7 %) des logements sont occupés par des locataires, bien que leur nombre ait diminué de 0,1 % depuis 2006 et que le nombre de ménages propriétaires ait augmenté de 17,9 %. Ces changements s'observent dans presque tous les quartiers et particulièrement à l'Île-des-Sœurs, Griffintown et Saint-Henri.

Le coût du logement locatif demeure moins élevé que la moyenne montréalaise, mais a connu une augmentation plus importante. On note également que 35,6 % des ménages locataires consacrent 30 % ou plus du revenu total du ménage aux coûts d'habitation.



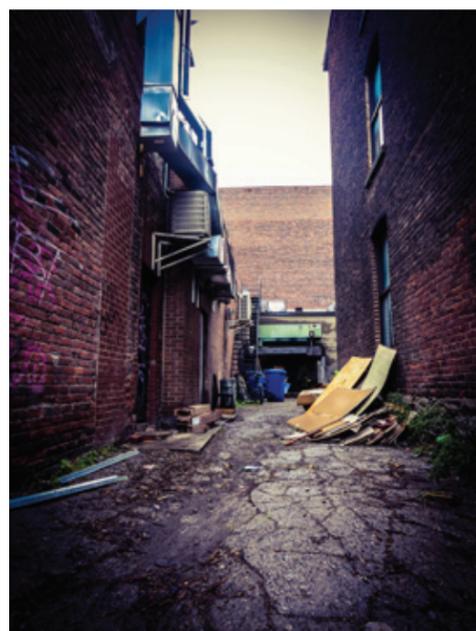
1. Dans cette section, le territoire Sud-Ouest-Verdun correspond au réseau territorial de services du Sud-Ouest-Verdun, les données étant tirées du Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Ce territoire comprend les arrondissements Sud-Ouest, Verdun et une petite partie de l'arrondissement Ville-Marie qui ne compte que peu de résidents.

L'augmentation de la situation d'habitat

nombre de personnes en précaire et d'itinérance

Les constats présentés dans la section suivante sont les observations et les préoccupations nommées par les répondants lors des entrevues et du Forum phase 1. Ces constats se veulent un reflet des perceptions du milieu sur les enjeux liés à la précarité des conditions de logement et l'itinérance.

La grande majorité des intervenants et des organismes, tous secteurs confondus, rencontrés ont observé au cours des dernières années une augmentation de la fréquentation et de la demande de services tels que : le suivi psychologique, la place dans un refuge pour une nuit, le logement, la banque alimentaire ou le centre de jour de la part des personnes en situation d'itinérance et d'habitat précaire.



Les répondants ayant observé une augmentation de l'itinérance dans le quartier l'expliquent par une plus grande présence de ces personnes dans l'espace public. En effet, bien que le phénomène ne soit pas nouveau dans nos quartiers, ils notent un plus grand nombre de personnes qui dorment dans les parcs, dans les entrées des résidences privées ou des guichets automatiques. Des abris de fortune sont observés sous les ponts et les viaducs ainsi que sur les berges même pendant la saison hivernale. Les personnes rencontrées ont noté également la présence de personnes qui quêtent à l'intérieur ou aux abords des stations de métro et des jeunes qui lavent des pare-brise au coin des rues Wellington et De l'Église. Ce dernier phénomène était habituellement associé aux personnes itinérantes du centre-ville.

Par ailleurs, les répondants notent une hausse du nombre de personnes à statut précaire ainsi qu'un appauvrissement de celles-ci. Selon les témoignages recueillis, de plus en plus d'individus s'entassent à plusieurs dans des logements souvent insalubres parce qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Les comités logements reçoivent de plus en plus de demandes urgentes, dont celles de personnes ayant perdu leur logement le jour même. Faute de trouver un logis, des individus et même des familles sont

« Au centre communautaire Marcel-Giroux, nous accueillons parfois des personnes qui nous demandent de les aider à trouver un logement, qui nous réclament de l'argent ou qui viennent nous voir parce qu'elles ont faim. Elles sont nouvellement dans le besoin, dans une situation d'urgence, et ne savent pas à qui s'adresser ».

– Arrondissement de Verdun

hébergés chez des proches ou dans des logements inadéquats. D'autres personnes ont un toit, mais n'arrivent pas à combler leurs besoins de base. Tel que mentionné précédemment, nos quartiers comptent une grande proportion de résidents à faible revenu et la répartition des revenus est très inégale dans le territoire¹.

Selon notre recherche, les ressources alimentaires ont d'ailleurs vu leur taux de fréquentation exploser depuis les dernières années. « À titre d'exemple, en avril 2014, la banque alimentaire [de l'organisme Partageons l'espoir] a dû fermer ses portes avant l'heure normale de fermeture pour la première fois suite à un nombre record de visites. Alors que normalement la banque alimentaire distribue 120 paniers, ce jour-là, plus de 160 paniers ont été distribués et [ils ont] manqué de denrées pour les membres qui attendaient »². Selon leur dernier rapport annuel, l'organisme a enregistré une hausse de 40 % de la fréquentation des membres ainsi qu'une augmentation du nombre de membres, particulièrement des jeunes et des familles. Selon l'organisme, cet état de fait démontre, d'une part, un appauvrissement de la population et, d'autre part, un manque de ressources dans certains quartiers. Effectivement, plusieurs secteurs des quartiers sont très mal desservis par les services alimentaires. Selon l'Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 45,6 % des personnes du Sud-Ouest et de Verdun qui vivent sous le seuil de faible revenu ont un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais³. Par conséquent, certaines populations n'ayant pas accès à des épiceries à proximité achètent leur nourriture dans les dépanneurs ou dans les magasins à un dollar.

Le constat est le même pour l'Auberge communautaire du Sud-Ouest (ACSO), une ressource d'hébergement pour jeunes sans-abri s'adressant à une clientèle âgée de 18 à 29 ans. Selon leurs données statistiques, le taux d'occupation de la ressource est passé de 62 % pour l'année 2009-2010 à 87 % pour l'année 2013-2014.⁴

Enfin, les répondants constatent que les demandes d'aide se font de plus en plus dans des situations d'urgence. Les gens ont besoin d'un toit ou d'un service dans l'immédiat, et il est difficile d'y répondre dans un délai raisonnable.



1. Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. 2014. Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.

2. Partageons l'espoir. 2014. Rapport annuel 2013-2014 : Une communauté en développement. Montréal, 23 p. CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.

3. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 2014. Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun. Montréal, 7 p.

4. Auberge communautaire du Sud-Ouest. 2015. Tableaux comparatif des statistiques de l'hébergement 2009-2014.

2 Une itinérance aux multiples facettes

Le visage de l'itinérance se diversifie depuis les dernières années. De nouvelles réalités émergent : santé mentale, jeunes, citoyens des Premières Nations et Inuits, femmes et aînés. « Le phénomène de l'itinérance doit être compris en tant que processus qui se traduit par une multiplication de ruptures ou d'impasses propices à la dégradation des liens sociaux et dont l'aboutissement est la rue. C'est pourquoi la compréhension du phénomène nécessite de dépasser l'aspect individuel pour l'inscrire dans sa dimension collective »¹. Ainsi, plusieurs événements peuvent mener jusqu'à l'itinérance par exemple une dépression, un divorce, un décès, une perte d'emploi ou d'un logement, etc. Les organismes rencontrés disent accueillir de plus en plus de personnes vivant de multiples problèmes et devoir intervenir sur plusieurs sphères en même temps.



Le square Chabot

L'itinérance chez les jeunes est aussi de plus en plus liée aux problèmes de santé mentale. Effectivement, les ressources jeunesse rencontrées ont toutes mentionné que les jeunes en situation d'itinérance ou de précarité sont, dans la majorité des cas, aux prises avec des problèmes de santé mentale. Il s'agit souvent de jeunes peu scolarisés et ayant de graves problèmes au niveau de la sphère sociale. Par exemple, certains sortent de l'enfance et de l'adolescence avec d'importantes lacunes et sans avoir eu de préparation adéquate à la vie autonome.

« Avant, c'était toujours les mêmes itinérants que l'on voyait dans le quartier. Maintenant, ce sont des gens que l'on n'a jamais vu qui s'installent. » - BUMP

Selon le portrait sociodémographique et socioéconomique réalisé par le CSSS du Sud-Ouest/Verdun, près du quart de la population du territoire est issue de l'immigration². Ce constat se reflète aussi au sein de la population itinérante et en situation de précarité. Les répondants affirment que plusieurs personnes immigrantes demandent des services. Toutefois, cette population connaît peu les ressources existantes. Les personnes immigrantes, avec qui il peut être difficile de créer des liens, se retrouvent souvent isolées.

La présence d'une population itinérante autochtone est également observée par les intervenants du milieu. Celle-ci se déplace du centre-ville vers les arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun. La récente revitalisation

du square Cabot, situé tout juste au nord du Sud-Ouest, a sans doute amené plusieurs Autochtones à s'y déplacer. Depuis plus de 20 ans, le square Cabot est en effet un carrefour de rencontre pour les citoyens des Premières Nations et pour les Inuits qui entretiennent une relation affective avec ce lieu.

« Il y a toujours eu une grosse problématique au niveau de la santé mentale et de l'itinérance dans le quartier en général, mais nous voyons maintenant des personnes itinérantes qui errent dans le quartier que l'on ne voyait pas avant : qui couchent dans les missions et qui viennent passer leurs journées ici, pour dormir dans les stations de métro, les parcs et pour quêter. » - BUMP

La question des femmes préoccupe également les répondants. Bien qu'il s'agisse d'une itinérance moins visible, les différents services accueillent de plus en plus de femmes avec ou sans enfant. De plus, le nombre de femmes itinérantes autochtones a augmenté dramatiquement dans les derniers mois.

Enfin, les personnes interviewées constatent un vieillissement de la population itinérante. Trop souvent isolés ou en perte d'autonomie, les aînés se retrouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité. La perte de logement est un facteur menant de plus en plus d'aînés vers la précarité ou l'itinérance.



1. Ministère de la Santé et des Services sociaux. 2007. Cadre de référence en itinérance au Québec. Québec, 43 p.

2. Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. 2014. Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.

La question du logement

Le logement préoccupe grandement les personnes rencontrées. Il s'agit de l'enjeu le plus souvent nommé lors des entrevues. Les comités logement font de plus en plus face à des situations d'urgence. De plus, plusieurs organismes n'ayant pas de mandat spécifique au niveau de l'habitation se retrouvent à gérer des problèmes liés au logement de leurs participants. Par exemple, un organisme en santé mentale doit tout d'abord travailler à résoudre un problème urgent de logement avant même de soutenir le participant sur ses enjeux liés à la santé mentale. La même situation se reproduit pour des organismes travaillant avec les femmes victimes de violence conjugale ou des ressources d'aide en dépendances. D'autres groupes ont pour leur part développé des projets de logements sociaux pour répondre aux besoins de leurs membres.

Le phénomène de la gentrification amène un changement dans l'offre de logements dans nos cinq quartiers. Alors que le nombre



« Avant, on avait une liste de maisons de chambres où référer les gens lorsqu'ils étaient dans des situations critiques au niveau du logement, mais elles sont toutes en train de disparaître. »

- POPIR-Comité Logement

de ménages locataires a diminué de 0,1 % entre 2006 et 2011, le nombre de ménages propriétaires a bondi de 17,9 %¹. Pour l'arrondissement de Verdun seulement, 2 495 unités de condos ont été construites entre 2005 et 2013². Par ailleurs, le coût du loyer des logements locatifs ne cesse d'augmenter. Pour le SOV, le loyer moyen a subi une hausse de 27 % entre 2005 et 2014³. L'augmentation du coût du logement se fait sentir dans tous les quartiers. Selon les données recueillies par le POPIR-comité logement pour le Sud-Ouest, entre 2006 et 2011, la hausse du loyer médian a varié entre 12 % à Ville-Émard et 28 % pour la Petite-Bourgogne. Les familles nombreuses ont particulièrement de la difficulté à se loger. Seulement 23,5 % des logements privés possèdent trois chambres à coucher et plus, alors que cette proportion est de 35,4 % pour l'Île de Montréal. De plus, l'Enquête nationale sur les ménages de 2011 note que 7,6 % des logements du Sud-Ouest et de Verdun sont de taille insuffisante en fonction du nombre de personnes y vivant⁴.

Les comités logement constatent qu'à la suite d'une reprise de logement par le propriétaire ou à la suite d'une reconversion d'une maison de chambres, un nombre de plus en plus élevé de résidents se retrouvent dans l'impossibilité de se reloger convenablement. Plusieurs résidents déménagent dans d'autres quartiers, se retrouvent dans des maisons d'hébergement, chez des amis et, dans certains cas, sont confrontés à l'itinérance, faute de trouver un logement adéquat.

Bien que le logement social soit une solution préconisée par les milieux, le nombre de logements disponibles est toujours loin de répondre à la demande. En effet, plusieurs OBNL d'habitation s'adressent à une clientèle spécifique en fonction de l'âge ou du problème identifié. Ils ne sont donc pas accessibles pour la population qui ne correspond pas aux critères définis par l'organisme. Par exemple, les six OBNL d'habitation présents dans l'arrondissement de Verdun visent tous une clientèle particulière. En outre, les listes d'attente sont parfois très longues.

Pour ce qui est des habitations à loyer modique (HLM), 1 119 ménages étaient inscrits sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour le Sud-Ouest à la fin septembre 2014. Plusieurs des répondants se sont dits inquiets face à la fin des conventions d'exploitation permettant le financement de logements subventionnés au sein de HLM, de coopératives et d'OBNL. Le gouvernement fédéral ne s'est pas engagé au renouvellement des conventions avec plus de 125 000 logements au Québec. Ceci « représente une grave menace pour ces logements et surtout pour leur pleine accessibilité financière aux ménages à plus faible revenu »⁵. Cet enjeu est particulièrement préoccupant pour les quartiers Petite-Bourgogne (avec 56,3 %) et Pointe-Saint-Charles (avec 32,1 %), qui se classent parmi les cinq quartiers montréalais ayant le plus haut pourcentage de logements subventionnés.

Le plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 prévoyait 500 nouveaux logements réservés aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Un logement avec soutien communautaire augmente les chances de réussite de la transition pour une personne qui souhaite quitter une situation d'itinérance. Par contre, avec une diminution du nombre d'unités développées dans le cadre du programme AccèsLogis québécois et le changement d'orientation de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) canadienne combinés à une précarité du financement des organismes communautaires, il devient extrêmement ardu de développer de nouveaux projets de logements sociaux. De plus, les organismes se retrouvent dans l'impossibilité d'assurer le financement d'un poste d'intervenant en soutien communautaire.

En ce qui a trait à l'hébergement à court terme, il y a trop peu d'hébergement dépannage dans le Sud-Ouest et Verdun pour répondre à une grande demande : les personnes doivent donc se déplacer au centre-ville pour trouver un endroit où dormir. Les besoins d'hébergement sont si grands, surtout en période hivernale, que les gens doivent parfois dormir par terre sur des matelas de sol et s'entasser à plusieurs dans des dortoirs plus ou moins adéquats. Les personnes en situation de précarité interviewées ont presque toutes mentionné qu'elles tentent d'éviter les refuges le plus possible étant donné l'environnement difficile de ces derniers : les odeurs, la promiscuité, le bruit et la présence de punaises de lit.

1. Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. 2014. Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.
 2. Service d'urbanisme de l'arrondissement de Verdun
 3. Pour le territoire du Sud-Ouest et Verdun sans l'Île-des-Sœurs. Données de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) sorties par le Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun.
 4. Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. 2014. Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.
 5. FRAPRU. 2015. La fin des subventions fédérales représente une grave menace pour les logements sociaux existants, affirme le FRAPRU. En ligne : <http://www.frapru.qc.ca/la-fin-des-subventions-federales-represente-une-grave-menace-pour-les-logements-sociaux-existants-affirme-le-frapru/>

4 Le partage de l'espace public

Des populations ayant des profils socio-économiques très différents se côtoient dans nos quartiers, particulièrement dans la Petite-Bourgogne et Saint-Henri. Par exemple, en ce qui a trait à la scolarité, le territoire compte une proportion élevée de personnes dépourvues de diplômes d'études secondaires et de personnes détenant des diplômes universitaires. On constate également des changements au cours des dernières années dans le portrait socio-économique de la population. Alors que le nombre de personnes sans diplôme a diminué de 13,6 % entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés universitaire a augmenté de 24,9 % au cours de la même période¹.

Avec l'arrivée d'une nouvelle population plus favorisée, les intervenants notent des transformations dans le tissu social. Plusieurs se questionnent sur le niveau de tolérance des nouveaux résidents du quartier. Ceux-ci semblent mal à l'aise face à la présence de personnes qui quêtent dans les lieux publics ou lorsqu'ils rencontrent des personnes en situation d'itinérance. Cette intolérance amène les résidents à se plaindre davantage aux autorités. L'arrondissement de Verdun a d'ailleurs retiré le banc public installé aux abords de la station de métro De l'Église qui était occupé régulièrement par des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et dont les comportements intimidaient les passants. Cette décision a été prise suite à un nombre important de plaintes de la part de résidents.

« Avec l'arrivée de nouvelles personnes on a l'impression de perdre notre solidarité de quartier. » - Résidente de Saint-Henri

Les services offerts à la population se transforment également. Le remplacement des anciens commerces de proximité par de nouveaux venus fait en sorte que les résidents perdent les endroits qu'ils fréquentaient et, de ce fait, se retrouvent de plus en plus isolés. Une grande partie des nouveaux commerces qui s'installent ne répond pas aux besoins en service de proximité de la population défavorisée des quartiers. Enfin, les répondants ont nommé que les personnes à statut précaire ne sont souvent pas les bienvenues dans certains de ces nouveaux commerces et que ceux-ci offrent très peu d'opportunité d'emploi à cette population.

*« Tout ce qui se construit en ce moment, ce ne sont pas des endroits qui profitent aux gens du quartier. On n'est pas la clientèle visée, on t'oublie dans la file d'attente et on te fait sentir que tu n'es pas le bienvenu ! »
- Résidente de Saint-Henri*

Des organismes communautaires notent également un changement au niveau de leurs participants : ayant traditionnellement desservi une population précaire, des gens plus aisés viennent maintenant participer aux activités. Cette mixité est vue comme un apport positif pour certains, mais perçue comme problématique pour d'autres.

*« La mixité sociale, en lien avec la gentrification, nous cause certaines difficultés dont celle de nous assurer de respecter notre mission. »
- Madame Prend Congé*



1. Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. 2014. Portrait sociodémographique et socioéconomique de la population du territoire du CSSS Sud-Ouest-Verdun 2014. Montréal, 164 p.

5 Déplacement et déracinement

Les personnes rencontrées constatent, d'une part, que des résidents du Sud-Ouest et de Verdun se résignent à se déplacer vers des quartiers en périphérie faute de logement et, d'autre part, que des personnes en situation d'itinérance se déplacent du centre-ville vers nos quartiers. Lorsqu'une personne perd le logement qu'elle habitait depuis plusieurs années, il lui est souvent impossible d'en trouver un autre au même prix. Dans plusieurs cas, la personne doit quitter son quartier et est repoussée à Lasalle, Lachine ou Saint-Pierre où les loyers sont encore abordables. Loin de leurs repères et des services, ces personnes ne bénéficient plus du soutien ou de la solidarité de leur communauté d'origine. Par manque de connaissance ou parce que les ressources n'existent simplement pas, elles ne retrouvent plus certains services dans leur nouveau quartier. Par conséquent, des personnes ayant déménagé hors du territoire continuent d'y retourner pour avoir accès aux services qu'elles utilisaient et qu'elles ne retrouvent plus dans leur nouveau quartier.

« On voit beaucoup de nos membres qui partent vers Lachine ou Lasalle parce que les loyers sont moins chers, mais qui reviennent quand même nous voir parce que leur réseau est ici. »

- Madame Prend Congé

Les organismes rencontrés qui desservent traditionnellement principalement des gens du quartier, se retrouvent à desservir une population plus élargie. Néanmoins, certaines personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer perdent les services.

« La mentalité de village change, les personnes âgées, surtout, ne retrouvent plus leur quartier. Les milieux de vie s'effritent. Lorsqu'ils doivent déménager, ils doivent s'en aller plus loin et ils sont isolés, car ils n'ont pas de moyen de transport, ils sont loin des métros et perdent leur réseau. » - Personne en situation de précarité



Des personnes en situation d'itinérance partent du centre-ville vers nos quartiers pour utiliser les services et y restent par la suite. La revitalisation récente du square Cabot, du parc de la Paix et du parc Émilie-Gamelin dans l'arrondissement Ville-Marie aurait amené la population itinérante qui les fréquentait à se déplacer vers d'autres quartiers. Le square Cabot qui a été fermé pendant un an dans le cadre d'un projet de revitalisation est un exemple parlant. Les personnes itinérantes qui occupaient le parc, majoritairement d'origine autochtone, ont dû se déplacer et certaines d'entre-elles se sont rendues dans nos quartiers. La plupart des personnes ne sont pas revenues lorsque le parc a rouvert ses portes au printemps 2015, et ce malgré les efforts déployés par l'arrondissement Ville-Marie et par des groupes en intervention afin d'améliorer la cohabitation.

« On voit des gens qui déménagent vers des endroits moins bien desservis parce que les logements sont moins chers, mais qui perdent tous les services et finissent par être isolés et loin de tout. On perd parfois complètement leur trace. »

- CACV- Comité Logement



6 Difficultés d'accès aux services

Transport en commun

Le transport en commun est problématique pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'en défrayer les coûts, ce qui diminue l'accès aux services. Les intervenants ont donc de la difficulté à référer ces personnes vers d'autres services. En outre, l'impossibilité de se déplacer en transport en commun est un frein important à la recherche d'emploi et pour se sortir d'un cycle de pauvreté. Ainsi, pour un prestataire d'aide sociale qui reçoit 616 \$ par mois, le coût de 82 \$ du titre mensuel de transport représente une trop grande proportion du budget du mois et rares sont ceux qui peuvent se le procurer. Selon les répondants, les exigences du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale rendent difficile le remboursement des titres de transport, alors que ces remboursements se faisaient assez facilement il y a quelques années pour les personnes possédant une contrainte à l'emploi et devant se déplacer pour des rendez-vous médicaux. Les répondants mentionnent également que certains médecins sont de moins en moins enclins à signer les documents permettant ce type de remboursement¹.

PISTES DE SOLUTION

- Développer une entente avec la Société de transport de Montréal pour un transport collectif abordable pour les personnes en situation d'itinérance et de précarité
- Considérer l'achat de titres de transport pour les ressources en lien avec les personnes itinérantes et à faible revenu

« Aller chercher des sacs de nourriture dans une banque alimentaire peut devenir un défi lorsque cette dernière se trouve à une certaine distance de marche et que l'on ne possède pas de carte d'autobus »

- Logifem

Horaire des ressources

Le manque de flexibilité des horaires dans les organismes pose souvent problème. Les fins de semaine et les jours fériés, la grande majorité des ressources sont fermées. Les vacances estivales et le temps des fêtes sont aussi des périodes pour lesquelles plusieurs services ne sont pas offerts. Les personnes en situation précaire se retrouvent donc dépourvues sans accès à des services parfois essentiels.

PISTE DE SOLUTION

- Coordonner les horaires des organismes possédant des missions similaires afin d'éviter les trous de services

« Nous ne pouvons pas accepter des jeunes qui sont handicapés à l'hébergement, car la bâtisse possède quatre étages et n'est pas du tout adaptée. Nous ne savons pas non plus où les référer, il y a trop peu d'endroits adaptés. » -ACSO

Accessibilité universelle

Les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite se retrouvent souvent dans l'impossibilité d'utiliser les services offerts dans les ressources lorsque ces dernières ne sont pas adaptées. Étant donné les coûts élevés pour l'adaptation d'un bâtiment, rares sont les organismes qui peuvent se le permettre. Les personnes à mobilité réduite doivent trouver des alternatives pour avoir accès aux services comme la livraison de nourriture à domicile ou le travail de proximité. Ces solutions de rechange n'existent, par contre, pas toujours. Au niveau de l'hébergement ou des refuges, l'accessibilité est problématique, car les personnes n'ont pas d'autre alternative.

PISTES DE SOLUTION

- Favoriser le travail de milieu et le travail de rue
- Tenir une réflexion commune sur l'adaptabilité des ressources en matière d'accessibilité universelle

« Comme il y a deux marches à l'entrée de l'immeuble, lorsqu'une personne en chaise roulante se présente pour manger à la ressource, nous lui apportons un cabaret à l'extérieur afin qu'elle puisse manger. Il nous est déjà arrivé de soulever quelqu'un pour qu'il puisse venir manger à l'intérieur ».

- Maison Benoit Labre

Lourdeur administrative et obtention de la carte d'assurance maladie

Les répondants se plaignent de certaines procédures administratives qui sont lourdes et qui ne tiennent pas compte de la situation et des limites des personnes qui demandent les services. Les formulaires sont souvent complexes (aide sociale, sécurité du revenu, déclaration de revenus, carte d'assurance sociale, etc.) et plusieurs personnes ont besoin d'un soutien pour les remplir. La complexité des démarches en vue d'obtenir une carte d'assurance maladie est l'exemple le plus souvent cité par les participants. Présentement, les personnes en situation d'itinérance de nos quartiers désirant obtenir une telle carte doivent se présenter à la clinique itinérance du CLSC des Faubourgs, au centre-ville. Elles peuvent s'y procurer une carte gratuitement, mais elles doivent s'y rendre très tôt le matin. L'horaire et la localisation hors du quartier rendent le service peu accessible pour les personnes du Sud-Ouest et Verdun.

PISTE DE SOLUTION

- Implanter un service d'accès rapide et abordable à la carte d'assurance maladie dans le Sud-Ouest et Verdun

1. ESPAC. 2014. Résultats des consultations 2012-2014

6 Difficultés d'accès aux services

Traitement des dépendances

Dans le Sud-Ouest et Verdun comme ailleurs au Québec, l'accès aux services de traitement des dépendances est de plus en plus difficile. Le manque de ressources dans nos quartiers et les listes d'attente amènent de longs délais avant d'avoir accès aux services, qu'il s'agisse d'un centre de thérapie, de désintoxication ou d'un programme de traitement aux dépendances (méthadone, suboxone). Ces délais de plusieurs semaines amènent une proportion des individus à se décourager avant de pouvoir bénéficier des services.

L'absence d'un centre de dégrisement¹ dans le territoire pose aussi un problème pour plusieurs personnes, alors que très peu de ressources acceptent les individus en état de consommation. De plus, les récentes coupes sombres des prestations de l'aide sociale lorsqu'une personne séjourne dans un centre d'intervention en dépendance menacent la survie de ces derniers et rajoutent une embûche supplémentaire pour les personnes désirant mettre fin ou réduire leur consommation d'alcool ou de drogues.

PISTES DE SOLUTION

- Développer un centre transitoire pouvant accueillir les gens en attente de désintoxication ou de thérapie
- Développer un accès facile et rapide vers un centre de dégrisement pour les résidents du Sud-Ouest et de Verdun

Stigmatisation et préjugés

L'itinérance et la santé mentale amènent encore aujourd'hui leur lot de préjugés et d'incompréhension. Bien que la majorité des personnes en situation d'itinérance ou de précarité ont affirmé se sentir bien desservies par les organismes communautaires, elles ont aussi mentionné vivre parfois de la stigmatisation, particulièrement dans le réseau institutionnel. Ce sentiment « d'être jugées » amène les personnes à éviter certaines ressources.

Ces témoignages coïncident avec ceux recueillis par l'Espace de la parole et d'action citoyenne en santé mentale du Sud-Ouest/Verdun (ESPAC). Ce comité d'usagers des services en santé mentale a mené une consultation auprès d'autres usagers qui a révélé que plusieurs personnes ont été victimes de préjugés ou d'un manque de respect de la part des intervenants : « paroles infantilisantes, paroles dures, menaces, personne pas prise au sérieux, etc. ».² Selon cette même consultation, les personnes ayant des problèmes de santé mentale se font répondre plus rapidement et de façon plus courtoise lorsqu'elles sont accompagnées par un intervenant dans leurs démarches. La stigmatisation se retrouve dans l'accès à toutes sortes de services : en santé, à l'aide sociale et ailleurs.

PISTES DE SOLUTION

- Sensibiliser les intervenants à certains problèmes pour favoriser des comportements inclusifs
- Favoriser les accompagnements afin de faciliter le lien entre l'utilisateur de services et la ressource

« Le gouvernement est intrusif, lorsqu'il nous donne il veut avoir accès à toutes nos informations, on veut savoir ce qui se passe chez nous jusque dans notre chambre à coucher » - **Personne en situation d'habitat précaire**

Critères d'admissibilité

Des individus cumulant des problèmes spécifiques se retrouvent souvent exclus des ressources ou des services. La plupart des ressources possèdent un mandat lié à un problème en particulier : personnes vivant avec des problèmes de santé mentale, utilisateurs de drogues par injection et inhalation, jeunes avec âge maximal, personnes séropositives, etc. Les personnes en situation précaire qui ne correspondent pas aux critères d'admissibilité des organismes ont peu de ressources vers lesquelles se tourner. Les personnes intoxiquées, les femmes enceintes, les femmes ou les hommes avec enfants, les personnes ayant des problèmes de consommation d'alcool sont des exemples de personnes exclues de plusieurs ressources. Le double problème santé mentale et toxicomanie est aussi identifié à plusieurs reprises comme un enjeu majeur dans l'accès aux services.

L'accès à l'hébergement pour les personnes intoxiquées a été nommé à maintes reprises lors de la cueillette de données. Rares sont les organismes qui acceptent les individus qui se présentent intoxiqués. Ceci amène plusieurs personnes à se retrouver dans des situations très précaires faute de pouvoir accéder aux ressources. En effet, il n'existe que peu de ressources à bas seuil dans le SOV et aucune n'offre de l'hébergement. Une ressource à bas seuil est un endroit qui accepte l'individu, peu importe son état et son problème.

PISTE DE SOLUTION

- Créer une ressource à bas seuil ou un endroit transitoire, par exemple un centre de dégrisement ou un wet shelter³

« On demande aux gens de soigner leur toxicomanie avant de les accepter pour un suivi en santé mentale ce qui est très peu réaliste. » - **TRAC**



1. Centre de dégrisement : endroit accueillant des personnes démontrant des signes d'intoxication aux drogues ou à l'alcool.

2. ESPAC. 2014. Résultats des consultations 2012-2014.

3. Wet shelter (ou Wet house) : préconisant une approche de réduction des méfaits, un wet shelter est un endroit où les gens vivant avec des problèmes d'alcool peuvent se rendre pour boire en sécurité et sans troubler l'ordre public.

Difficultés d'accès aux services

Balises des programmes gouvernementaux

Les balises, parfois trop strictes, rendent difficile l'accès à des programmes gouvernementaux. Les exigences des programmes ne sont pas adaptées à la réalité des personnes en situation d'itinérance. Par exemple, il est demandé aux participants d'avoir un projet de vie, de cesser leur consommation ou de se concentrer sur un seul problème à la fois, ce qui ne correspond pas à la situation de plusieurs personnes. Du côté des organismes qui portent les projets, ceux-ci se plaignent des programmes qui exigent de calculer le rendement de manière quantitative, ce qui est souvent en contradiction avec la philosophie des organismes.

« On nous dit qu'il faut que nos participants soient assez loin du marché de l'emploi pour être éligible, mais aussi assez près. C'est très difficile de savoir à l'avance si un participant va être ou non accepté. On a l'impression que c'est très aléatoire et arbitraire. »

- Maison Benoit Labre



Changement de situation

Des personnes qui sortent de l'itinérance disent avoir de la difficulté à conserver les services auxquels elles avaient droit précédemment. Une fois sortie de la rue, la personne n'est plus dans la catégorie « itinérance » et n'a plus accès à certaines ressources. Les répondants constatent un vide entre les ressources dédiées aux itinérants et les travailleurs de milieu qui peuvent offrir un soutien à la personne une fois qu'elle a changé de situation. Les individus nouvellement logés se retrouvent très isolés et vulnérables, leur réseau social étant souvent resté dans la rue. Le soutien communautaire en logement est rare.

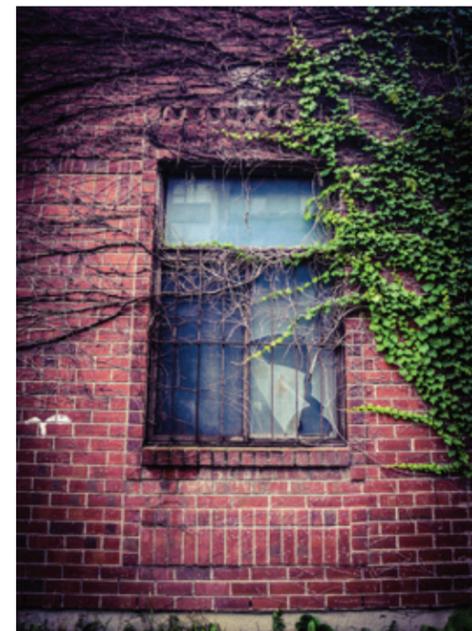
Le constat est le même lors de la transition suite à un séjour en établissement. Mal accompagnées, des personnes sortant d'une institution (hôpital, hébergement, centre de détention, etc.) peuvent souvent se retrouver à la rue. Ce problème transitoire a aussi été rapporté en lien avec les jeunes qui sortent des Centres jeunesse et qui ne sont pas suffisamment préparés pour la suite. L'isolement, le manque de soutien et la stigmatisation vécue rendent très difficile leur transition vers l'autonomie.

PISTES DE SOLUTION

- Préparer les personnes aux transitions et s'assurer d'un suivi auprès d'elles
- Favoriser les programmes par les pairs comme solution pour faciliter la transition et réduire l'isolement

« Tout le monde me disait qu'il fallait que je m'en sorte et il y avait plein d'intervenants qui voulaient m'aider. Le jour où j'ai obtenu mon logement, et bien je me suis retrouvé tout seul. Personne n'est jamais venu me voir. »

- Personne en situation d'habitat précaire



Populations

Femmes



L'itinérance chez les femmes se vit différemment. Du fait qu'elles soient femmes et souvent parce qu'elles ont des enfants, elles souhaitent éviter la rue à tout prix et ont donc tendance à vivre dans des situations précaires beaucoup plus longtemps que les hommes. Les répondants disent voir très peu de femmes itinérantes errer ou dormir dehors. Elles se retrouvent plutôt dans les ressources où elles sont hébergées temporairement ou parfois même dans des piqueries lorsqu'elles vivent des problèmes de toxicomanie. Échanger des services sexuels contre un toit ou endurer des violences physiques, psychologiques ou sexuelles sont des stratégies utilisées par les femmes pour ne pas se retrouver

à la rue. Elles vivent aussi davantage en situation de pauvreté que les hommes. Par exemple, dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, le nombre de femmes cheffes d'un ménage locataire devant consacrer plus de 80 % de leur revenu au loyer aurait bondi de 60 % entre 2006-2011 comparativement à 20 % pour Montréal. Ayant un plus maigre revenu que les hommes, elles vivent aussi une plus grande précarité au logement. Il est difficile de trouver un logement, même subventionné, pour les femmes ayant plusieurs enfants, car les grands logements sont rares et elles sont souvent victimes de discrimination par les propriétaires.

Selon la cueillette de données, de plus en plus de femmes, avec ou sans enfants, fréquentent les banques alimentaires de nos quartiers et utilisent les ressources d'hébergement. De nombreuses femmes n'ayant pas de place où se loger font le tour des ressources d'hébergement, et ce, pendant plusieurs années. Certains acteurs ont aussi constaté une augmentation du nombre de femmes autochtones en situation d'itinérance, parfois même avec enfants.

La conciliation entre le travail, la famille et les études serait vécue très difficilement par les femmes. Les ressources sont peu adaptées à leur réalité. Les femmes désirant améliorer leur qualité de vie en quittant l'aide sociale et en retournant sur le marché de l'emploi se retrouvent bien souvent pénalisées après la perte de plusieurs programmes de soutien ainsi qu'en lien avec les différents coûts liés au retour sur le marché du travail (transport, garderie, etc.). Les revenus d'emploi ne suffisent plus pour sortir de la pauvreté.

PISTES DE SOLUTION

- **Consolider et créer des centres de femmes autogérés**
- **Améliorer les conditions de retour au travail et aux études des femmes avec des enfants**
- **Sensibiliser les organisations pour qu'elles s'adaptent à la réalité des femmes**
- **Favoriser un lien de confiance et préconiser une approche féministe**

Santé mentale et dépendance

Le visage des gens vivant des problèmes de santé mentale a changé dans nos quartiers depuis les dernières années et les répondants identifient des difficultés au niveau de l'accès aux services. Lors de la cueillette de données, les troubles concomitants de toxicomanie et de santé mentale ont été identifiés comme un frein à l'accès aux ressources, au traitement et à la médication. Il est souvent demandé à l'individu de soigner son problème d'alcool ou de toxicomanie avant de poser un diagnostic de santé mentale et de lui offrir des soins. Il existe très peu de possibilités de suivis externes pour les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Elles sont admises à l'urgence pour une courte période sans possibilité de suivi externe. Elles sont dans l'incapacité de s'occuper d'elles-mêmes, ce qui les ramène à la case départ. Aussi, depuis les dernières années, les hôpitaux réfèrent de plus en plus leurs patients aux organismes du quartier. Ces derniers n'ont pas toujours les bons outils pour intervenir auprès de cette clientèle ou n'ont pas d'effectifs pour répondre à la demande. Les tabous liés à la santé mentale sont un obstacle à l'intégration sociale, en particulier à l'emploi et au logement. Tel que mentionné précédemment, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale vivent souvent de la stigmatisation liée à leur condition.

PISTES DE SOLUTION

- **Repenser les services afin qu'ils puissent mieux accueillir les personnes vivant avec plusieurs problèmes**
- **Développer des ressources à bas seuil**

Aînés

Un vieillissement de la population itinérante dans le Sud-Ouest et Verdun est constaté. Souvent isolée et en perte d'autonomie, cette population se retrouve dans des situations de grande vulnérabilité. Du fait des coupes sombres dans les services à domicile et du manque de travailleurs de milieu, certains aînés se retrouvent dans des situations très précaires. Par ailleurs, de plus en plus d'aînés se retrouvent nouvellement en situation d'itinérance suite à une perte de logement. Ces aînés ont généralement peu de repères et possèdent une faible connaissance des ressources disponibles. Les personnes vieillissantes en situation de précarité ont plus de probabilités de connaître des problèmes de logement, de devoir vivre dans des logements mal adaptés et de subir de la discrimination de la part des propriétaires.

PISTES DE SOLUTION

- **Rejoindre les individus dans leur milieu**
- **Favoriser le travail de milieu – unités mobiles**
- **S'assurer de mieux faire connaître les ressources aux aînés**

Populations

Population immigrante

La population immigrante a augmenté dans nos quartiers depuis les dernières années. Certains organismes disent ne pas posséder l'approche interculturelle ou les connaissances requises pour répondre à ses besoins. Peu d'organismes offrent des services dans leur langue, ce qui peut amener une mauvaise compréhension de leurs besoins. La précarité du statut de certains nouveaux arrivants peut aussi faire en sorte qu'ils soient peu enclins à se confier aux intervenants de peur que cela nuise à leurs démarches d'immigration. Ainsi, les intervenants ont de la difficulté à créer des liens avec eux. Par ailleurs, peu au courant de l'existence des ressources de leur quartier, certaines communautés culturelles ne sont pas rejointes par le milieu. La dévaluation académique et professionnelle des nouveaux arrivants pose souvent un problème pour trouver un travail. Plusieurs se retrouvent dans des conditions de pauvreté et d'isolement. Certains, du fait de leur statut d'immigration, n'ont pas accès aux services de santé et de services sociaux ainsi qu'à l'aide sociale. Ceci impose aussi des limites à l'accès aux services et à leur intégration.

PISTES DE SOLUTION

- Développer des services d'accueil et d'intégration
- Mieux faire connaître les ressources aux communautés culturelles
- Développer un meilleur partenariat avec les organismes s'adressant aux personnes immigrantes
- Approfondir la compréhension et les connaissances en lien avec le parcours migratoire

Jeunes



Selon les organismes jeunesse rencontrés, alors qu'auparavant l'itinérance chez les jeunes était plutôt liée au mouvement punk, contestataire et réfractaire à la vie en société, elle est depuis quelques années de plus en plus liée à la santé mentale. Selon les statistiques comparatives de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest qui offre de l'hébergement à des jeunes en situation d'itinérance ou en situation précaire âgés entre 18 et 30 ans, les résidents ayant des problèmes de santé mentale constituaient 20 % pour l'année 2012-2013 alors que ce chiffre augmentait à 52 % pour l'année 2013-2014 et à 61 % l'année suivante.

Les groupes interviewés ont aussi observé de plus en plus de jeunes avec des problèmes d'analphabétisme, des difficultés pendant leur parcours scolaire, des habiletés sociales très restreintes et très peu d'estime d'eux-mêmes. Selon ces organismes, une grande proportion des jeunes qui fréquentent leur ressource vivant l'itinérance ou en situation de précarité ont eu un passage dans les Centres jeunesse et n'ont presque pas eu d'aide au niveau de la transition vers la vie autonome.

On observe aussi une augmentation de jeunes itinérants dans Le Sud-Ouest et Verdun provenant du centre-ville. Ils se déplacent en périphérie des quartiers centraux parce que la police y est moins présente et y trouvent plus facilement des endroits où dormir sans être dérangés. La volonté de fuir leur milieu habituel de consommation est aussi une hypothèse forte. Nos quartiers comptent très peu de refuges à court terme pour les jeunes (comme Passages, Le Refuge des jeunes de Montréal ou Le Bunker situés au centre-ville) et les jeunes de moins de 30 ans sont peu enclins à dormir dans des refuges fréquentés par des personnes vieillissantes.

PISTES DE SOLUTION

- Offrir un meilleur soutien lors de la transition à la vie autonome
- Offrir des ressources d'hébergement à court terme s'adressant à une clientèle plus jeune

Citoyens des Premières Nations et les Inuits

On observe une hausse considérable de la population itinérante autochtone dans nos quartiers et un grand déplacement de cette dernière du centre-ville vers ces quartiers. Le contact avec les policiers, les commerçants et les résidents des quartiers semble difficile. Les personnes autochtones en situation d'itinérance sont souvent peu enclines à fréquenter les ressources. Elles vivent du racisme et de la stigmatisation dans l'emploi, le logement et dans les autres sphères de leur vie.

De plus, les ressources autant communautaires qu'institutionnelles sont souvent mal outillées pour répondre à leurs besoins. La barrière de la langue et de la culture est un défi de taille. Il devient donc très difficile de construire des ponts et de maintenir des liens en tant qu'intervenant. Il est nommé par des répondants que les services gouvernementaux comprennent parfois mal la dimension relationnelle et culturelle des personnes autochtones ainsi que leur rapport à la propriété et à la temporalité.

PISTES DE SOLUTION

- Développer des partenariats avec les ressources autochtones
- Intégrer les personnes concernées dans les réflexions sur leurs besoins
- Faire du pairage entre interprète culturel et travailleur de rue

Demandes et trous de services

Cette dernière section liste les principales demandes des personnes en situation de précarité et d'itinérance ainsi que les ressources et programmes manquants dans nos quartiers selon les acteurs rencontrés lors de la cueillette de données.

Principales demandes des personnes en situation d'habitat précaire et d'itinérance :

- **Logement et hébergement**
- **Soutien dans les procédures administratives et aide pour remplir des formulaires : aide sociale, obtention de papiers d'identité, demande de logement subventionné, etc.**
- **Accompagnement vers d'autres ressources, pour des rendez-vous médicaux, pour des suivis thérapeutiques, dans des démarches légales, etc.**
- **Référence vers un centre de traitement des dépendances**
- **Référence vers des services de santé physique et mentale**
- **Demandes d'information au niveau de la défense des droits**
- **Aide alimentaire**
- **Douche et produits d'hygiène**
- **Aide vestimentaire**
- **Meubles et électroménagers**

Principaux trous de services :

- **Centres de jour**
- **Ressources à bas seuil**
- **Logements sociaux avec ou sans soutien communautaire**
- **Projets de réinsertion en employabilité comportant peu de contraintes**
- **Hébergement dépannage à court terme**
- **Davantage de projets en économie sociale et en éducation populaire : développement de projets par et pour les gens du quartier**
- **Ressources en hébergement dépannage pour les jeunes**
- **Ressources en hébergement pour accueillir les familles (parents-enfants)**
- **Centre de répit**
- **Centre transitoire pouvant accueillir les personnes avant la désintoxication**

Conclusion

Nous notons des changements au cours des dernières années dans les cinq différents quartiers du Sud-Ouest et de Verdun. Dans un premier temps, il y a plus de personnes en situation de précarité ou d'itinérance dans les rues et les espaces publics. Certaines personnes en provenance du centre-ville se déplacent vers nos quartiers. Face à cette itinérance visible les nouveaux résidents des quartiers semblent mal à l'aise et interpellent davantage les autorités à ce niveau. Dans un second temps, le nombre grandissant de personnes en situation d'habitat précaire est grandissant. Les loyers sont très élevés et il est difficile de se reloger suite à la perte d'un logement. Par conséquent, les personnes se résignent à consacrer une grande proportion de leurs revenus pour le loyer, à déménager hors du secteur ou se retrouvent en situation d'itinérance.

L'accès aux services demeure un enjeu de taille pour toutes les personnes rencontrées. Il est souhaité que les services soient adaptés à la réalité des personnes qui les utilisent en ce qui a trait aux critères d'admission, aux horaires ou à l'accessibilité. Les différentes populations, dont les femmes, les immigrants, les citoyens des Premières Nations et les Inuits, les jeunes ainsi que les aînés vivent des situations bien spécifiques. Les réponses doivent être adaptées à leurs besoins.

Plusieurs pistes de solution sont ressorties lors de la collecte de données. Ce document ne prétend pas présenter de manière exhaustive l'ensemble des réalités vécues par les populations en situation d'habitat précaire et d'itinérance dans nos cinq quartiers. Il s'agit d'un état de situation en évolution qui identifie certains enjeux et défis.

Ce document vise à susciter une réflexion plus large de l'ensemble des acteurs des quartiers. Le Forum du 22 octobre 2015 sera l'occasion de bonifier ce portrait, de discuter des enjeux, d'échanger sur des pistes d'action concrètes et d'établir des partenariats.



Annexe 1

Questionnaire des entrevues

- Quels sont les services offerts par votre organisme aux personnes en situation d'itinérance ou de précarité?
- Avez-vous remarqué une augmentation des personnes en situation d'itinérance et de précarité dans le quartier depuis les dernières années? Si oui, comment l'avez-vous observé?
- Le cas échéant, à quoi serait due cette augmentation selon vous?
- Avez-vous observé un changement du visage des personnes vivant une situation de précarité ou d'itinérance?
- Les gens qui demandent vos services viennent-ils principalement du quartier?
- Quelles sont les principales problématiques vécues par les personnes que vous accueillez?
- Quels sont les besoins et les demandes qu'on vous adresse le plus souvent?
- Dans l'éventail des services offerts par votre organisme, qu'est ce qui fonctionne le mieux?
- Quelles sont vos limites face à certaines demandes?
- Quelles sont selon vous les ressources manquantes (à l'intérieur de votre organisme ou plus globalement)?
- À l'intérieur de votre organisme ou de façon plus générale, voyez-vous des contraintes à l'accès aux services offerts aux personnes en situation d'itinérance ou de précarité? Si oui, quelles sont-elles?
- Avez-vous des recommandations ou des pistes de développement afin d'améliorer la situation actuelle et l'accès aux services?
- Si vous pouviez créer une ou des ressources dans le quartier, quelles seraient-elles?

Annexe 2

Liste des organisations interviewées

1. Action Prévention Verdun
2. Arrondissement de Verdun
3. Auberge communautaire du Sud-Ouest
4. Bâtir son quartier
5. Carrefour jeunesse emploi de Verdun
6. Centre Ivirtivik
7. Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)
8. Chantier d'apprentissage optimal (CHAPOP)
9. CLSC de Saint-Henri, de Ville-Émard et de Verdun, équipes de l'Accueil psychosocial et santé mentale adulte
10. Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun (CACV)
11. CyberCap
12. Famijeunes
13. Foyer pour Femmes Autochtones de Montréal
14. Institut universitaire en santé mentale Douglas
15. L'Arche-Montréal
16. Logifem
17. Maison Benoit Labre
18. Maison l'Exode
19. Madame Prend Congé
20. Mission Bon Accueil
21. Office municipal d'habitation de Montréal
22. Partageons l'espoir
23. P.O.P.I.R. – Comité Logement
24. Prévention Sud-Ouest, Projet BUMP
25. Projet PAL
26. Projet Suivi communautaire
27. Regroupement information logement (RIL) de Pointe-Saint-Charles
28. Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), poste 12, 16 et 50 (métro de Montréal)
29. The Open Door
30. Travail de rue action communautaire (TRAC)

Annexe 3

Notes:

Liste des participants au Forum phase 1

1. Marie-Sophie Banville, Action-Gardien
2. Daniel Bélanger, Action prévention Verdun
3. Maurice Casaubon, Arrondissement Le Sud-Ouest
4. Guy Lacroix, Arrondissement de Verdun
5. Valérie Fortier, Auberge communautaire du Sud-Ouest
6. Tony Fortin, Auberge communautaire du Sud-Ouest
7. Catherine Blain, Auberge communautaire du Sud-Ouest
8. Anne-Marie Dupuis, Auberge communautaire du Sud-Ouest
9. Julie Saint-André, Carrefour jeunesse emploi Sud-Ouest
10. Éric Lefebvre, Carrefour jeunesse emploi Sud-Ouest
11. Michèle Burque, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
12. Manon Beaulieu, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
13. Linda Prézeau, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
14. Marie-Michèle Mondor, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
15. Vicente Perez, Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé
16. Marie Le Ray, Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun
17. Christiane Goulet, Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun
18. Francine Lefebvre, Concertation en développement social de Verdun
19. Julien Caffin, Concertation en développement social de Verdun
20. Assia Kada, Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul
21. Alain Ouedraogo, L'Arche Montréal
22. Mario, Maison Benoit Labre
23. Nick, Maison Benoit Labre
24. Karine Projean, Maison Benoit Labre
25. Steve Edwards, Prévention Sud-Ouest/BUMP
26. Chesco Cuevas, Prévention Sud-Ouest/BUMP
27. Renée Boucaud, Prévention Sud-Ouest/BUMP
28. Patricia Viannay, POPIR comité logement
29. Francine Losier, POPIR Comité logement
30. Norman Laforce, POPIR Comité logement
31. Jean-Maxime Archambault, RIL- Comité logement de Pointe-Saint-Charles
32. Viviana Riwilis, RIL – Comité logement de Pointe-Saint-Charles
33. Catherine Raymond, Solidarité Saint-Henri
34. Mourad Meberbeche, SPVM, PDQ 15
35. Sylvie Coulombe, SPVM section métro
36. Annie Benoit, SPVM section métro
37. Marie-France Proveault, SPVM section métro
38. Julie Guernon, Travail de rue action communautaire
39. Dave Blondeau, Travail de rue action communautaire
40. Michel Primeau, Travail de rue action communautaire
41. Valérie Pelletier, Travail de rue action communautaire
42. Stéphanie René, Travail de rue action communautaire
43. Laurence Olivier, Travail de rue action communautaire
44. Maude Martin, Travail de rue action communautaire
45. Cécile Poirier, Ville de Montréal
46. Pierre-Luc Lortie, Ville de Montréal
47. Suzanne Laferrière, Ville de Montréal

